

# PORTRAIT SOCIAL

## Caf des Alpes-Maritimes

Novembre 2022

**498 590**  
personnes  
couvertes

**220 604**  
allocataires

Dans les Alpes-Maritimes, 498 590 habitants sont couverts\* par au moins une prestation légale versée par la Caf, soit 46 % de la population totale. Ce taux de couverture varie de 31 % à 48 % selon les communautés de communes maralpines.

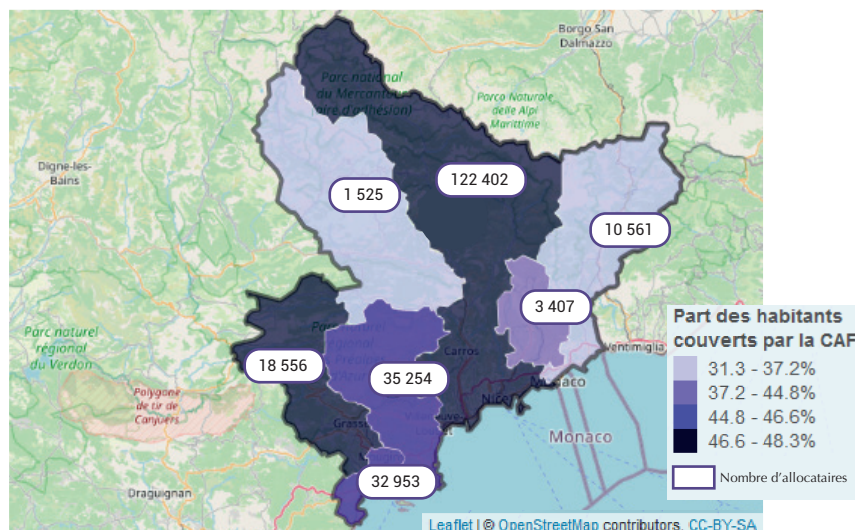
La proportion de personnes isolées est plus importante dans le département qu'au niveau national (respectivement 49 % contre 46 %). 13 220 étudiants bénéficient d'une aide, soit 6 % de l'ensemble des allocataires (identique au niveau national).

Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et à réduire les inégalités de revenus. 15 % des allocataires ont ainsi la totalité de leurs ressources financières composées de prestations légales (idem au niveau national).

Un tiers des foyers allocataires du département (74 250) vivent sous le seuil de bas revenus avec un niveau de vie inférieur à 1 135 €, dans une même proportion qu'au niveau national (32 %). Dans ces foyers précaires maralpins vivent 69 290 enfants.

\*La notion de personne couverte par la Caf comprend l'allocataire, son conjoint et toute personne à sa charge par au moins une prestation versée par la Caf.

### Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf Données par Epci



Sources : Caf 31/12/2021 et Insee RP 01/01/2018  
© IGN © Geofla 2.0.2018

➤ **POUR ALLER PLUS LOIN...**  
<http://data.caf.fr/dataset/population-des-foyers-allocataires-par-commune>



Petite enfance



Enfance  
et parentalité



Logement  
et cadre de vie



Solidarité  
et insertion



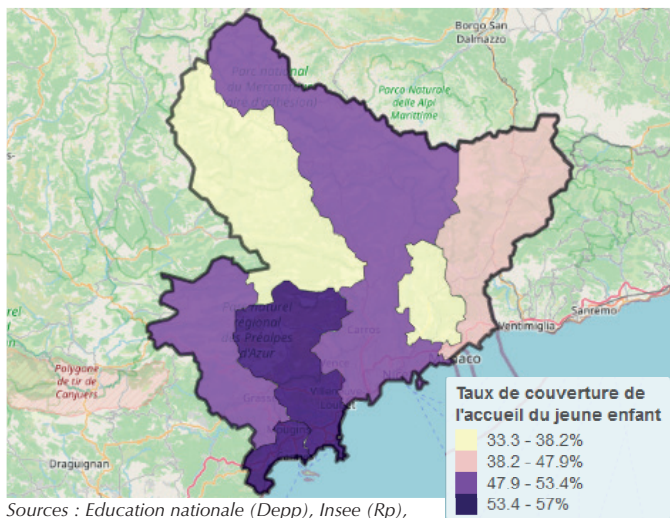
Zoom sur l'évolution du  
nombre d'allocataires par  
type de prestation

# Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale



## Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant



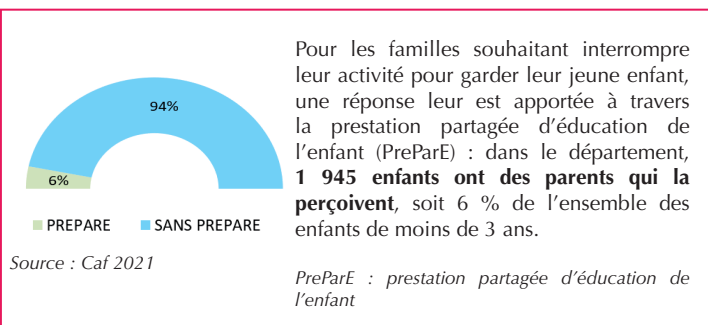
Sources : Education nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acof, Drees, Msa 2019 © IGN \* Geofla 2.0.2017

Le département compte 30 010 enfants de moins de 3 ans. La Caf des Alpes-Maritimes soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants en finançant des équipements et en versant des prestations individuelles aux familles.

**17 400 places en accueil collectif et individuel sont disponibles pour les familles.**

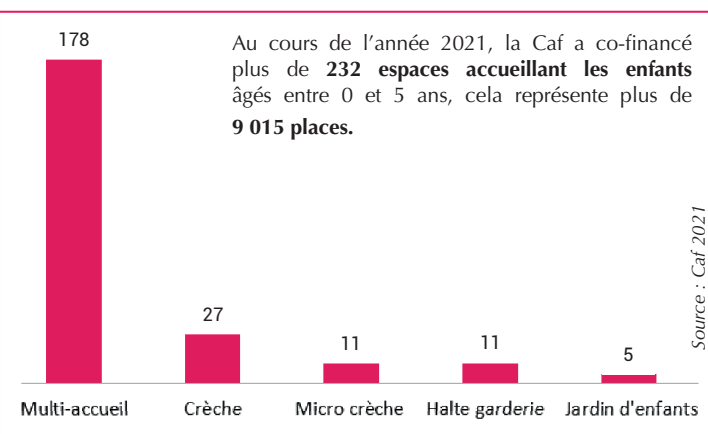
39 % de ces places, soit 6 840, sont gérées par des assistants maternels (55 % au niveau national).

## Enfants couverts par la prestation PreParE



Pour les familles souhaitant interrompre leur activité pour garder leur jeune enfant, une réponse leur est apportée à travers la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) : dans le département, **1 945 enfants ont des parents qui la perçoivent**, soit 6 % de l'ensemble des enfants de moins de 3 ans.

## Les établissements d'accueil du jeune enfant



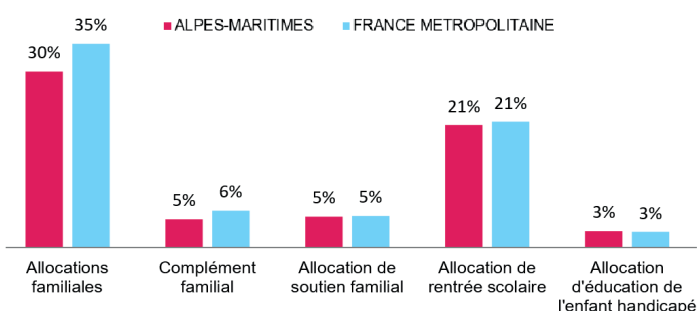
Au cours de l'année 2021, la Caf a co-financé plus de **232 espaces accueillant les enfants** âgés entre 0 et 5 ans, cela représente plus de **9 015 places**.

# Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants



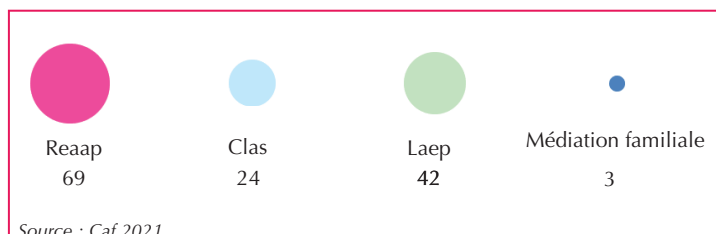
## Répartition des prestations



La Caf contribue aux charges de la famille par le versement de prestations destinées à l'entretien des enfants : **> 30 % des allocataires bénéficient des allocations familiales**, versées à partir du deuxième enfant, 16 % parmi eux perçoivent un complément familial ; **> 21 % bénéficient d'une aide** visant à assumer le coût de la rentrée scolaire pour les enfants ;

**> 5 % perçoivent l'allocation** destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents (Asf) ; **> 3 % sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé.**

## Les établissements et actions de soutien à la parentalité financés en 2021



La Caf s'implique fortement dans le soutien à la parentalité. Ce qui se traduit par le soutien de projets, l'organisation d'actions et d'activités au sein d'espaces conviviaux qui permettent aux parents d'échanger, de renforcer leur rôle éducatif et aux enfants de se socialiser davantage.

Reaap : Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents  
Laep : Lieux d'accueil enfants-parents  
Clas : contrats locaux d'accompagnement à la scolarité

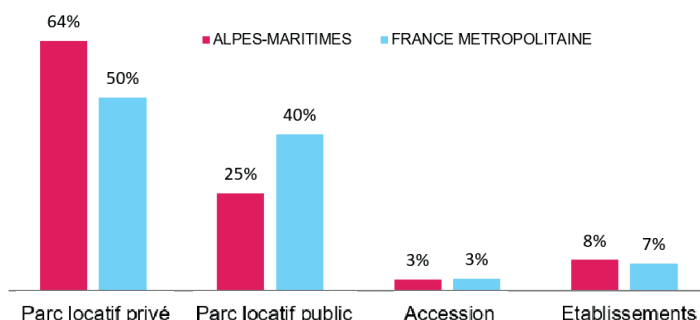
**POUR ALLER PLUS LOIN...**  
<http://data.caf.fr/dataset/taux-de-couverture-global>

# Logement et cadre de vie

## Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement



### Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc

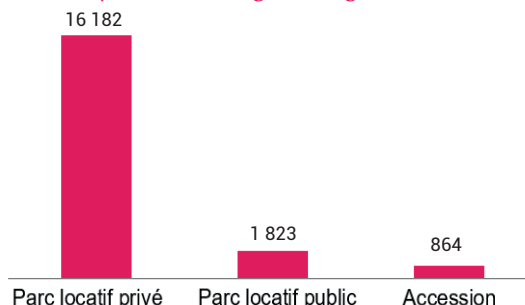


Source : Caf 2021

Au mois de décembre 2021, un peu plus de **101 280 foyers** perçoivent une aide au logement de la part de la Caf.

**187 710 personnes** sont concernées, soit 17 % de la population totale du département. La proportion des aides versées au titre de logements dans le parc locatif privé est plus forte dans les Alpes-Maritimes (64 %) qu'au niveau national (50 %).

### Allocataires consacrant au moins 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges de logement



Source : Caf 2021

Après perception des aides au logement, près de **18 869 foyers** percevant des aides au logement consacrent plus de 39 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges de logement.

Plus de 16 180 de ces bénéficiaires résident dans le parc locatif privé, majoritaire en nombre de logements et ayant les loyers plus élevés. Ils représentent 25 % du total des bénéficiaires d'une aide au logement dans le parc privé.

# Solidarité et insertion

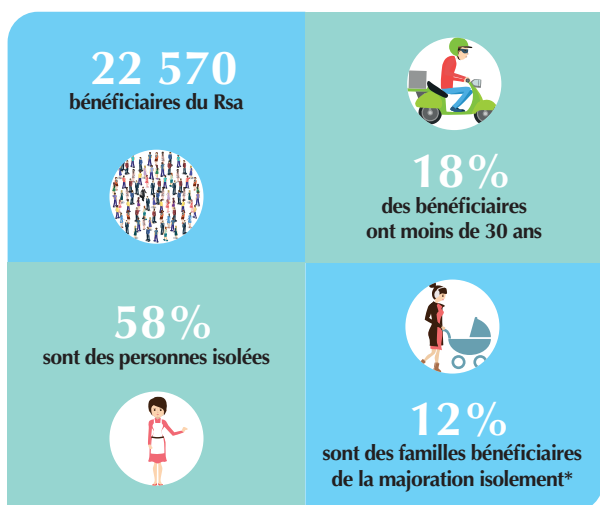
## Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi



La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la branche Famille est partie prenante de façon constante, cette mission se traduit par le versement :

> **Du revenu de solidarité active (Rsa) à 22 570 foyers** sur le territoire maralpinois, soit 10 % des allocataires de la Caf (contre 12,9 % au niveau national).

### Profil des bénéficiaires du revenu de solidarité active

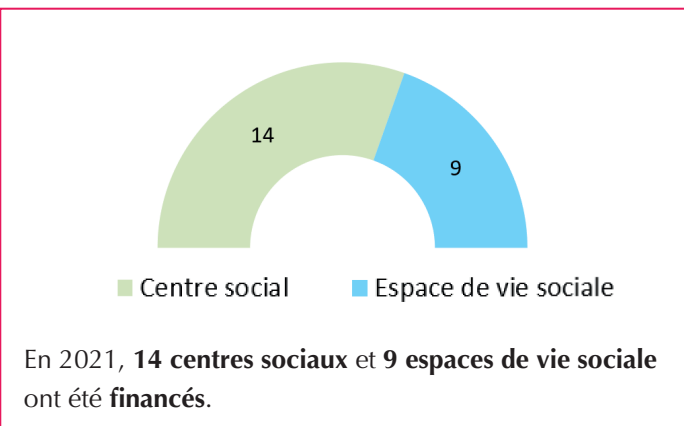


\* Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.

> **De la prime d'activité à 72 940 allocataires.** Celle-ci soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes, tout en visant le maintien dans l'emploi. Également incitative à la reprise d'une activité, **la prime d'activité est cumulée au Rsa pour 5 740 foyers.**

> **De l'allocation aux adultes handicapés (Aah) à 22 060 bénéficiaires** avec des ressources faibles ou nulles, parmi lesquelles 64 % ont l'Aah à taux plein parce qu'elles n'ont pas d'autres revenus (59 % au niveau national).

### L'animation de vie sociale



### POUR ALLER PLUS LOIN...

<http://data.caf.fr/dataset/taux-d-effort-net-median-logement-des-foyers-allocataire-percevant-une-aide-au-logement>



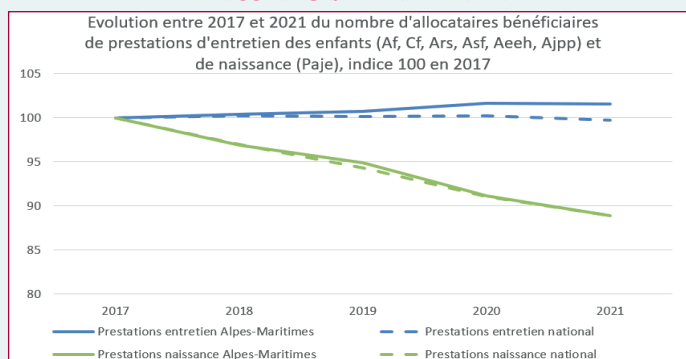
## L'évolution du nombre d'allocataires par type de prestation

La Caf gère le bénéfice de 13 prestations légales sur le champ de la famille et de la solidarité.  
Le nombre de bénéficiaires des principales d'entre-elles a évolué au cours des cinq dernières années.

Ce zoom donne quelques facteurs d'explication de ces évolutions.

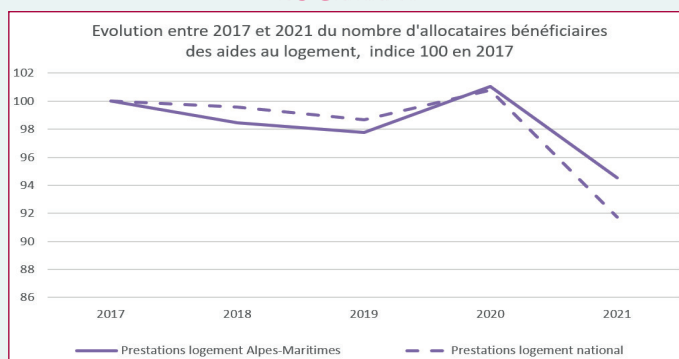
Toutes les données sont extraites des bases communales allocataires de la Caf aux 31 décembre des années 2017 à 2021.  
Elles portent sur les allocataires ayant un droit versable au titre de ces mois de décembre.

### NAISSANCE/PARENTALITÉ



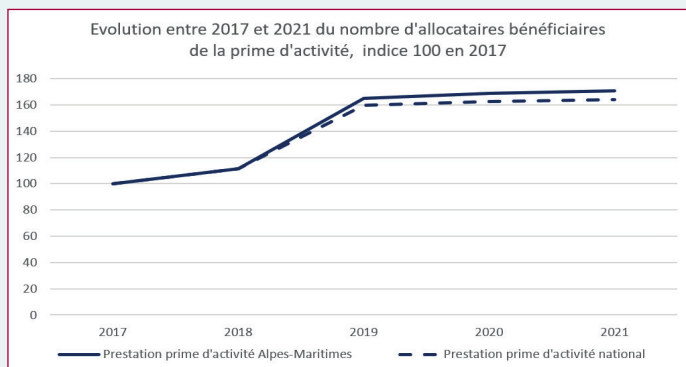
La baisse tendancielle de prestations « d'accueil du jeune enfant » (Paje) s'explique à la fois par une baisse de la natalité sur la période 2017-2020 et par une baisse du recours au congé parental depuis la mise en place de la PreParE en 2015, qui visait à équilibrer son recours entre les deux parents<sup>1</sup>. L'évolution du nombre d'allocataires bénéficiaires des prestations d'entretien des enfants est plus forte au niveau local qu'au niveau national (écart de 2 points).

### LOGEMENT



Au niveau national comme au niveau local, le nombre de bénéficiaires des aides au logement baisse en 2021 du fait de la réforme qui prend en compte des ressources plus récentes pour déterminer le droit et actualise trimestriellement la situation du foyer allocataire. Cette baisse reste néanmoins moins marquée au niveau local. Il est à noter que la réforme conduit à réviser plus fréquemment le statut de bénéficiaire en cas de hausse des revenus<sup>2</sup>.

### PRIME D'ACTIVITÉ

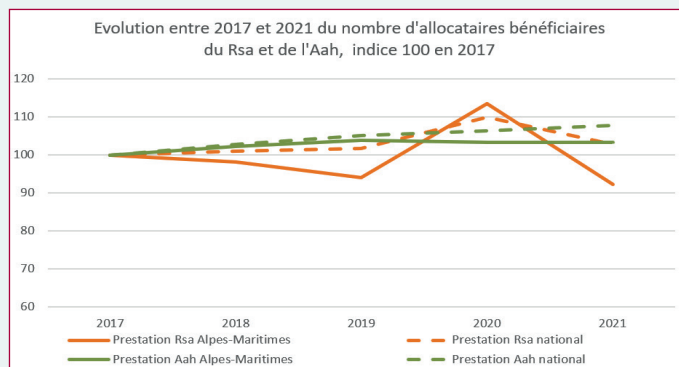


Le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité a fortement augmenté en 2019 du fait d'une hausse des montants versés et du plafond de revenu permettant d'en bénéficier<sup>3</sup>.

Cette évolution fait suite au mouvement des « gilets jaunes ». La forte médiatisation de cette réforme a favorisé une hausse du taux de recours à la prime d'activité dès la fin d'année 2018.

Entre 2019 et 2021, la progression de bénéficiaires de la prime d'activité est plus marquée au niveau local qu'au niveau national (entre 5 et 7 points d'écart).

### SOLIDARITÉ



Les évolutions du nombre de bénéficiaires du Rsa sont marquées par la crise sanitaire de 2020. Le nombre de sorties du dispositif en cours d'année a été exceptionnellement faible, en lien avec une situation économique dégradée et avec la mise en place de mesures exceptionnelles de maintien dans le dispositif<sup>4</sup>. L'année 2021 montre un retour au niveau antérieur à la crise.

Le nombre de bénéficiaires de l'Aah augmente tendanciellement. Cette hausse est portée exclusivement par les bénéficiaires présentant un taux d'incapacité inférieur à 80 %<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Observatoire national de la petite enfance, « L'accueil du jeune enfant en 2020 », édition 2021, pp 66-68.

<sup>2</sup> Cnaf, L'e-ssentiel n°210, « Bilan économique et social de la réforme des aides aux logement de 2021 », 2022.

<sup>3</sup> Cnaf, « Prime d'activité conjoncture » n°15 à 24, janvier 2020 à juillet 2022.

<sup>4</sup> Cnaf, « Rsa conjoncture » n°31 à 37, octobre 2020 à juillet 2022.

<sup>5</sup> Drees, « Minima sociaux et prestations sociales », édition 2021, pp 201-207.